Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 décembre 2022

Intervention de **Primaël PETIT**

Délibération 12 : MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS MUNICIPAUX

Chers collègues,

Notre groupe se réjouit des modifications apportées au régime indémnitaire des agents municipaux proposées dans cette délibération.

Vous avez évoqué à l'instant une augmentation de revenu mais pas seulement, nous vous avions fait la demande il y a un an à la sortie du confinement, d'ajouter les agent-e-s contractuels ainsi que les assistants et assistantes maternelles aux bénéficiaires des primes accordées à cette période. Malheureusement ces derniers n'avaient pas pu en bénéficier. visiblement avec les modifications proposées ce sera dorénavant possible c'est juste dommage pour le temps perdu. Comme indiqué dans la délibération, cela participe bien à la lutte contre la précarité donc à ce titre notre groupe votera bien sûr pour cette délibération

merci